

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° PC 013 055 19 00896



Commune de Marseille

date de dépôt : 18 octobre 2019
demandeur : SNC LINKCITY SUD-EST,
représenté par Madame Délivre Laure
pour : construction de 25 logements à loyer
social, 60 logements à loyer intermédiaires, 3
cellules commerciales en RDC (restauration,
artisanat, commerces de détail).
adresse terrain : 59 RUE de LYON - André
ALLAR, à MARSEILLE (13015)

Surfaces de plancher : 6 650.97

Date d'enregistrement SERAMM : 02/03/2020

Participation pour l'Assainissement Collectif (P.A.C) : 0€

Avis SERAMM : FAVORABLE avec PRESCRIPTIONS

Le raccordement au réseau public d'assainissement est obligatoire et sera réalisé par la création d'un nouveau branchement sur le réseau sanitaire situé « Rue André Allard » (Comme mentionné sur le plan de masse).

Le projet d'assainissement sera exécuté suivant les prescriptions réglementaires applicables en système séparatif. Les chutes EU/EV seront séparées et ventilées en toiture.

Les branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales doivent être totalement indépendants de la construction jusqu'au collecteur public pour les nouvelles constructions.
(Annexe 2 du Règlement du Service de l'Assainissement Collectif).

Pour ces nouveaux branchements, le pétitionnaire devra contacter l'Agence Relation Clientèle du SERAMM (tel : 09.69.39.02.13) qui exécutera les travaux de raccordement sur le domaine public aux frais du pétitionnaire.

Nous vous informons que seul SERAMM est habilité à faire des travaux d'assainissement sous voies publiques sur des canalisations publiques faisant partie de notre périmètre de DSP."

Fait à Marseille, le 23/03/2020

Affaire suivie par :
Mme Christine PATRICE

Directeur de l'Agence Métier
Clientèle et Ordonnancement



M. Damien PICCININI

N°Cristal 09 69 39 02 13

APPEL NON SURTAXE

SERAMM – Service d'Assainissement Marseille Métropole
Une société du groupe SUEZ

Parc des Ayalades – 35 boulevard du Capitaine Gèze – BP 10256 – 13308 Marseille cedex 14
Fax : 04 91 33 66 77 – www.seramm-metropole.fr

SA au capital de 1.000.000 euros – RC Marseille B 318 520 483 – SIRET 318 520 483 00054 – APE 3700Z

